

UTILISATION DE LA MESURE DES LONGUEURS DE PHRASES
POUR LA DETERMINATION DE LA STRUCTURE DE LA PROSE
DE FRONTON DANS LE DE ELOQUENTIA
ET LE DE ORATIONIBUS

Le but de cette analyse est de vérifier une affirmation de A. Traina (1) selon qui la base du style de Fronton est le *insperatum atque inopinatum verbum*, à l'opposé du style classique fait de périodes et du style de Sénèque qui rédige par *sententiae* à la manière des déclamateurs.

A vrai dire, d'ailleurs, tous les philologues qui ont étudié Fronton reconnaissent l'importance que revêt chez lui cette forme de l'expression.

Il nous faut, toutefois, distinguer deux aspects de cette question : d'un côté la valeur et la fonction de la parole (*verbum*) par rapport au style, de l'autre le caractère particulier (*inopinatum atque insperatum, ἀπροσδοκῆτον*) de cette parole.

Nous négligeons pour le moment le deuxième aspect, car il ne peut être expliqué qu'à travers une analyse stylistique quantitative et une étude historique du mot. Par contre, la valeur et la fonction du *verbum* chez Fronton peuvent être mises en relation avec l'étendue de l'unité expressive (phrase ou syntagme).

Nous avons pensé qu'une analyse quantitative diachronique traitant sur la mesure des longueurs de phrases pourrait mettre en évidence ce phénomène. En effet, cette mesure devrait confirmer la réduction progressive de l'étendue de l'unité expressive au cours du temps dans la prose latine et en contre-partie l'accentuation de la fonction du mot.

Une recherche analogue a déjà été effectuée à propos des Consolations de Sénèque, par l'équipe du Laboratoire d'Analyse Statistique des Langues Anciennes, de l'Université de Liège.

A la suite des critiques formulées par Monsieur Tore Janson, concernant la méthode suivie par le L.A.S.L.A. pour la mesure des longueurs de phrases, L. Delatte avait proposé dans un article de "Revue" (3), de procéder de la manière suivante : " Je suggère que l'on confie à la mémoire d'un ordinateur tous les types possibles de clausules. Par ailleurs, on apprend à l'ordinateur par programme à scander un texte. Dans le cas où l'ordinateur ne connaît pas la quantité de la syllabe, il la demande au philologue installé à la console. Dans le même temps où il scande, l'ordinateur confronte pas à pas la scansion au tableau des clausules qu'il possède en mémoire. Chaque fois qu'il rencontre une équivalence, l'ordinateur signale qu'il achève de lire un bloc de pensées : phrase ou paragraphe. Nous aurions ainsi un indice purement objectif sur lequel on pourrait fonder une étude sérieuse."

Nous avons adopté, à titre d'expérience, cette méthode pour l'étude de Fronton ; puisqu'elle doit théoriquement garantir une plus grande objectivité. Comme nous ne disposons pas d'un ordinateur programmé à cet effet, nous avons réalisé artisanalement ce travail sur des échantillons ; en même temps, nous avons pu relever les difficultés inhérentes à cette méthode et mettre en relief ses avantages et ses limites. Les échantillons relatifs à Fronton sont tirés du *De Eloquentia* et du *De Orationibus*. Nous les avons comparés à des extraits de l'*Orator* de Cicéron, de façon à mettre en évidence, grâce à l'analyse diachronique, une éventuelle évolution de la langue latine.

Le choix de l'*Orator* a été dicté par une analogie des thèmes. Par contre, nous n'avons pu utiliser les données du L.A.S.L.A. relatives à Sénèque, étant donné la différence des méthodes suivies dans la mesure des longueurs de phrases.

Avant de passer à l'examen détaillé du texte, il est nécessaire de vérifier préalablement si l'auteur étudié respecte les lois de la prose métrique, ce qui n'est pas le cas de tous les prosateurs latins. Nous nous sommes appuyés sur ce que dit H. Bornecque dans ses conclusions concernant les différents auteurs latins. A propos de *Fronton*, Bornecque écrit : "Beaucoup de clausules métriques, surtout par habitude d'éducation, les exceptions tenant à ses tendances archaïques et à son origine africaine." (4)

Des problèmes plus sérieux se présentent au moment du choix des clausules à prendre en considération.

En effet, la théorie des clausules, tout en ayant été traitée abondamment dans l'antiquité classique, surtout par Cicéron et Quintilien, comporte toujours dans son application pratique de nombreuses difficultés dues aux divergences d'opinion entre philologues modernes.

Cette sélection des clausules est primordiale, surtout si on fait appel à un ordinateur pour scander un texte.

En effet le problème de la ponctuation reste entier; c'est là, d'ailleurs, une des principales critiques formulées par Tore Janson au L.A.S.L.A.

H. Bornecque propose de répondre à cette question en subordonnant la détermination des clausules à la ponctuation; de là la difficulté d'accorder sur ce point les deux tendances des philologues modernes : ne doit-on prendre en considération que les clausules qui sont suivies d'une ponctuation forte (point ou point et virgule) ? Ne doit-on pas tenir compte également de celles qui sont suivies d'une ponctuation faible (virgule) ?

A ce sujet, le problème philologique (ponctuation fixée par l'éditeur) reste inchangé et l'ingérence du philologue, dont parle aussi L. Delatte, est déterminante dans le choix des clausules.

La langue latine étant en effet formée par une succession de syllabes brèves et longues, les clausules peuvent se présenter dans n'importe quelle partie du texte.

Comme l'ordinateur compte toutes les combinaisons possibles de syllabes brèves et longues qui forment une clausule, le choix du philologue sera toujours subjectif.

La compilation manuelle des listes de clausules montre bien cet aspect du problème, surtout si l'on compare deux listes de clausules d'un même auteur établies par deux philologues différents.

On trouvera toujours dans une liste un nombre plus élevé de clausules que dans l'autre, ce qui prouve que le choix définitif revient au philologue et non à l'ordinateur. Une solution possible serait de vérifier les données de l'ordinateur à l'aide d'un test de χ^2 .

Malgré cette restriction, nous croyons tout de même en l'utilité du recours à un ordinateur pour ce genre d'analyse. Une autre question qui peut se révéler assez importante au cours de la phase de programmation de l'ordinateur, est de s'accorder sur les deux points suivants :

1. La prose se prête-t-elle comme la poésie à la synalèphe ?
2. Quelle est la quantité de la dernière syllabe d'une phrase ?

Sur le premier point la tendance générale des philologues est de considérer que la prose est soumise aux lois de la synalèphe.

Par contre, sur le second point les opinions divergent, reflétant ainsi les hésitations des anciens eux-mêmes (5) : H. Bornecque et L. Laurand (5bis) pensent que la quantité de la dernière syllabe est indifférente.

Quant à nous, nous avons préféré, dans notre étude des textes de Fronton nous référer au schéma suivant, proposé par L. Nougaret (6) :

1. une syllabe ouverte à voyelle brève est brève ;
2. une syllabe fermée à voyelle brève est longue ;
3. une syllabe ouverte à voyelle longue est longue ;
4. une syllabe fermée à voyelle longue (ou diphtongue) est longue.

Enfin nous n'avons pas tenu compte de la *responsio*, la typologie des clausules n'étant pas le but de notre recherche. En effet, comme nous l'avons dit au début de cet article, la seule fonction que nous réservons aux clausules est de définir où se termine une phrase ou un bloc de pensée.

La longueur des phrases, une fois établie, les clauses ne présentent plus aucun intérêt pour notre analyse.

C'est la raison pour laquelle nous n'en sommes pas revenus à la *responsio* (qui serait plutôt objet d'une analyse qualitative sur les différents types de clauses) et nous ne parlerons plus des clauses dans la suite de notre recherche.

Le contrôle de la distribution et des distances entre clauses a été conduit par échantillons.

Comme échantillon-type nous avons choisi le paragraphe.

Ce critère, qui ne se fonde pas sur des considérations quantitatives, nous a paru justifié du point de vue conceptuel. En effet chaque paragraphe constitue un moment intermédiaire du discours global d'un auteur, tout en ayant son sens propre.

Pour le choix des échantillons (paragraphe à examiner), nous nous en sommes remis au tirage au sort (ce qui, en certaine mesure, garantit le caractère objectif des résultats). Une fois déterminées les clauses, nous avons mesuré les distances en syllabes entre chacune d'entre elles pour obtenir la longueur des phrases. Nous avons suivi cette méthode conformément au critère adopté par J. Marouzeau (7).

Nous nous sommes éloignés en cela du cheminement suivi par le L.A.S.L.A. dans son étude de Sénèque où la longueur des phrases a été mesurée en comptant le nombre des mots (8).

Les distances entre les clausules étant établies, nous en avons fait la moyenne arithmétique; en effet, il ne nous était pas possible d'utiliser le système des moyennes mobiles adopté par le L.A.S.L.A., l'analyse ayant été conduite sur des échantillons et non pas sur l'ensemble du texte.

Nous insérons à ce propos la table des moyennes relatives aux paragraphes de Fronton et de Cicéron qui ont été examinés et ensuite la représentation graphique des données obtenues.

Table de la longueur moyenne dans les paragraphes du De Eloquentia et De Oratationibus qui ont été analysés.

<i>De Eloquentia</i>	11,7	15,294	syllabes
" "	11,3	14,000	"
" "	V,1	16,875	"
" "	11,12	20,600	"
" "	11,15	16,100	"
" "	11,9	21,333	"
" "	11,10	17,000	"
" "	I,2	8,050	"
" "	I,3	13,125	"
" "	11,13	15,000	"
" "	V,3	17,142	"
" "	I,1	12,176	"
" "	11,1	21,833	"

<i>De Orationibus</i>	2	19,500	syllabes
" "	4	14,750	"
" "	5	22,000	"
" "	7	15,941	"

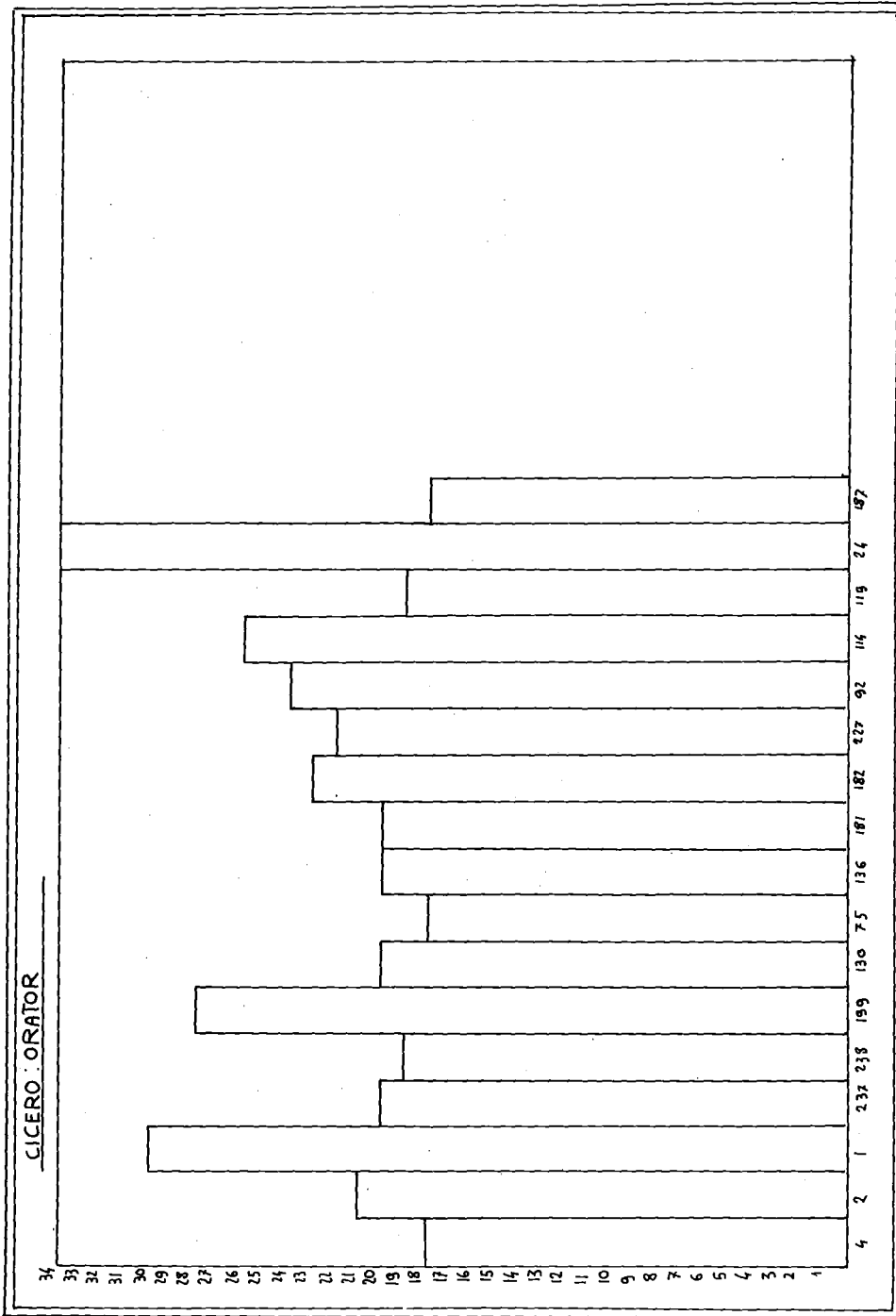
D'après ces données, la longueur moyenne de la période chez Fronton est de 16,512 syllabes.

Table de la longueur moyenne de la période dans les paragraphes de l'Orator qui ont été retenus.

<i>Orator</i>	4	18,333	syllabes
"	1	21,125	"
"	2	29,750	"
"	237	19,727	"
"	238	19,250	"
"	120	27,800	"
"	130	20,000	"
"	75	18,400	"
"	136	18,875	"
"	181	19,250	"
"	182	22,500	"
"	227	22,181	"
"	92	23,500	"
"	114	26,428	"
"	119	18,500	"
"	24	34,000	"
"	187	18,000	"

FRONTO : DE ELOQUENTIA . DE ORATIONIBUS

22	E27	E23	E61	O24	E212	E715	E39	O22	E210	E17	O25	E13	E28	E53	E11	O27	E31
21																	
20																	
19																	
18																	
17																	
16																	
15																	
14																	
13																	
12																	
11																	
10																	
9																	
8																	
7																	
6																	
5																	
4																	
3																	
2																	
1																	



D'après ces données, la longueur moyenne de la période chez Cicéron est de *22,212 syllabes*.

L'écart moyen entre les deux auteurs est de *34,52*.

Ce chiffre exprime dans quelle mesure les périodes chez Cicéron sont plus longues que chez Fronton.

D'autre part, si l'on considère la moyenne par paragraphe, on constatera que la moyenne la plus haute chez Fronton (22 syllabes), ne dépasse pas la longueur moyenne de la période chez Cicéron.

Par contre, la moyenne la plus basse chez Cicéron (18 syllabes) est supérieure à la moyenne générale chez Fronton.

Les chiffres font donc apparaître clairement que par rapport à Cicéron, Fronton a abandonné l'ampleur de la période de la prose classique et l'a remplacée par une autre unité expressive : le mot (*verbum*).

De plus, le *verbum* ayant usurpé le rôle qu'avait la période chez Cicéron, doit avoir dans le contexte où il se trouve un poids majeur, il doit être plus intensif, grâce à sa rareté ou au fait qu'il est inattendu par rapport au texte. En ce sens on parle, à propos de Fronton, de *verbum insperatum atque inopinatum*.

Ces considérations, suggérées par les données statistiques, peuvent être confirmées par l'analyse stylistique détaillée. A cet égard, nous avons été amenés à étudier en particulier les paragraphes de Fronton dont la moyenne de syllabes par membre de phrase était très basse.

C'est là le cas du deuxième paragraphe du *De Eloquentia I*, caractérisé par une longueur moyenne de membre de phrase de 8 syllabes. Voici le texte latin et la liste des clausules qui serviront à mettre en évidence le phénomène.

Texte du *De Eloquentia I,2* (9).

*In poetis autem quis ignorat ut gracilis sit Lucilius, Albu-
cius aridus, sublimis Lucretius, mediocris Pacuvius, inaequalis Accius, Ennius multiformis ? Historiam quoque scripsere
Sallustius structe, Pictor incondite, Claudius lepide, Antias invenuste, Seisenna longin-
que, verbis Cato multiugis, Coelius singulis. Contionatur autem Cato infeste, Gracchus
turbulente, Tullius copiose. Iam in iudiciis saevit idem Cato, triumphat Cicero, tumultuatur Gracchus, Calvus rixatur.*

Liste des clausules du De Eloquentia I,2

19 syllabes		<i>sit Lucilius</i>	---U-
7 "		<i>aridus</i>	-U-
7 "		<i>subli/mis Lucretius</i>	-U-U-
7 "		<i>Pacuvius</i>	-UU-
7 "		<i>inae/qualis Accius</i>	-U-U-
7 "		<i>multiformis</i>	-U--
15 "		<i>Sal/lustius structe</i>	-U--U
6 "		<i>incondite</i>	--U-
6 "		<i>Claudius lepide</i>	-U-UU-
7 "		<i>invenuste</i>	-U--
6 "		<i>Sei/senna longinque</i>	-U----
8 "		<i>mul/tiugis</i>	-U-

6 syllabes	<i>singulis</i>	- U -
10 "	<i>Cato infeste</i>	U - - -
8 "	<i>turbulente</i>	- U - -
7 "	<i>copiose</i>	- U - -
12 "	<i>idem Cato</i>	- U U U
6 "	<i>trium/phant Cicero</i>	- U U U
7 "	<i>tumultu/atur Gracchus</i>	- - - -
5 "	<i>Cal/vus rixatur</i>	- - - -

En ce qui concerne la structure formelle, la partie initiale du paragraphe se compose d'une période bimembre : *In poetis autem ignorat* (PROTASE) *ut gracilis sit Lucilius* (APODOSE), suivie d'une "épiphrase" de "commas" coordonnés asyndétiquement.

La fonction de l'asyndète, selon ce qu'affirme H. Lausberg (10), est de produire dans le flux du discours un effet frappant.

Cette figure de rhétorique, renforcée par l'usage des "commas" coordonnés et la présence de figures paradoxales (zeugma et petit chiasme) est, d'après H. Lausberg, une caractéristique du *genus abruptum* (10 bis).

Il faut encore remarquer la présence de l' "homeoteleuton" et de l' "isocolon".

Ce dernier terme définit d'abord, dans une période donnée, des incises d'égale longueur et de composition syntaxique identique, puis la définition a été étendue aux "commas".

Dans le texte de Fronton, la longueur de chaque "comma" est exactement de 7 syllabes.

Toutefois la composition syntaxique présente des variations dues à la disposition en chiasme des termes à l'intérieur des "commas". Nous pouvons encore relever la présence du "zeugma".

Dans la deuxième période, la tension "Protase-Apodose" (qui caractérise la *oratio vincta atque contexta*) manque.

Le discours se compose d'une série de "commas" en asyndète, précédés de l'idée générale : *Historiam quoque scripsere...* Encore une fois il y a là toutes les caractéristiques du *genus abruptum*. De plus, nous remarquons le *παράδοξον* proprement dit, représenté par deux adverbes *structe* et *longinque* (signalés par R. Marache (11)). Caractéristiques du *verbum insperatum atque inopinatum*, cette figure de style est liée au phénomène du "Verfremdung" (12). Il faut encore remarquer la *variatio* qui touche les deux derniers "commas".

Par contre, dans les "commas" précédents, la séquence linéaire des mots demeure identique (aucun recours au chiasme).

Enfin, l'usage de l'"homeoteleuton" et de l'"isocolon" (les "commas" coordonnés présentent une longueur variable à partir d'un minimum de 6 jusqu'à un maximum de 8 syllabes) est évident.

La troisième période présente la structure *τρικωλον σχημα*, autrement dit "isocolon" de trois membres (12 bis).

Dans les "commas" coordonnés asyndétiquement, nous remarquons encore une fois le parallélisme interne, l'"homeoteleuton" et le "zeugma".

Enfin la dernière période du paragraphe se compose d'un "isocolon" de quatre membres (τετράκωλον σχῆμα).

Au parallélisme interne des trois premiers membres s'oppose le "chiasme" final.

Cependant, la loi de progression des membres croissants (13) est négligée dans la mesure où le dernier "comma" est le plus court.

Conclusions sur la structure de la prose de Fronton

L'analyse stylistique détaillée ayant été conduite sur d'autres paragraphes, caractérisés par une longueur moyenne de la phrase assez basse, nous avons abouti aux conclusions suivantes : il y a chez Fronton une tendance à la destruction de la période classique, entendue comme une construction cyclique de membres de phrases, qui constituait la base du style de Cicéron.

Cette destruction est réalisée par Fronton en ayant recours à l'*abruptum sermonis genus*, comme le font penser les séquences linéaires des incises (κόμμα) et les membres (κῶλον), l'usage de l'asyndète, la présence de figures paradoxales ("chiasme" et "zeugma") et du παράδοξον proprement dit.

Ainsi donc si le style classique trouvait son expression dans la complexité de la subordination et des nexes syntaxiques de la période, le style de Fronton se caractérise par la succession linéaires des membres de phrases.

Le processus de désagrégation est poussé à un point tel qu'on pourrait parler, pour Fronton, d'absence de structure dans la mesure où l'expressivité n'est pas donnée par l'interaction des éléments qui composent la structure (ce qui arrive dans la période classique), mais plutôt par leur destructuration.

Dans ce contexte, la fonction du *verbum insperatum atque inopinatum*, base du style de Fronton au niveau de l'expression, est évidente. Nous avons ainsi pu, grâce à la mesure de la longueur des membres de phrases mesurée entre les clausules, vérifier l'affirmation initiale.

Par ailleurs, l'évaluation de l'ensemble des données statistiques autorise des conclusions semblables.

A la suite des résultats obtenus, nous croyons qu'un travail analogue, à propos d'auteurs latins d'époques différentes, donnerait de précieux renseignements sur l'évolution stylistique de la prose latine.

Federica RUSSO

Université de Turin

Italie

NOTES

- (1) A. TRAINA, *Introduzione alla Storia della Lingua Latina*, de Stolz - De Brunner - Schmid, p. XXVI, Bologna 1968.
- (2) VAN DEN HOUT, M. *Cornelii Frontonis epistulae*, Leiden 1954, p. 57.
- (3) L. DELATTE, A propos de la mesure des longueurs des phrases dans les textes classiques, *Revue n°1*, 1966, pp. 51-65.
- (4) H. BORNECQUE, *Les clausules métriques latines*, Lille 1907, p. 507.
- (5) Cicéron affirme, dans l'*Orator*, 214, 217, 218, que la syllabe finale est indifférente, tandis qu'en 194 il la considère longue.
- (5 bis) L. LAURAND, *Etudes sur le style des discours de Cicéron, Tome II*, Paris 1931, p. 159.
- (6) L. NOUGARET, *Prosodie, métrique et vocabulaire. Analyse comparée du De Signis et des Bucoliques*, Paris 1966, p. 14.
- (7) J. MAROUZEAU, *Structure rythmique de la phrase et du vers latin*, *Revue des études latines*, 1933, pp. 325-343.
- (8) A ce propos, il pourrait être intéressant de prendre en considération la proposition de L. LAURAND (*ibid.* p. 138) de compter par temps puisqu'une syllabe longue est deux fois plus longue qu'une syllabe brève.

- (9) VAN DEN HOUT, M. *Cornelii Frontonis epistulae*, Leiden 1954, pp. 131–132.
- (10) H. LAUSBERG, *Elementi di retorica*, Bologna 1969.
- (10bis) *ibid.*, p. 262, n° 468,2).
- (11) R. MARACHE, *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et Aulu Gelle*, Rennes 1957, p. 69.
- (12) H. LAUSBERG, *Handbuch der literarischen Rhetorik*, München 1960, § 1246, § 1219.
- (12 bis) *ibid.*, § 733.
- (13) *ibid.*, § 451, "Der *modus per incrementa* bericht sich auf die steigende Abfolge der Glieder eines Ganzen. Die Steigernde Abfolge ist durch die Schlussstellung des stärksten Gliedes charakterisiert (Gesetz der wachsenden Glieder)".